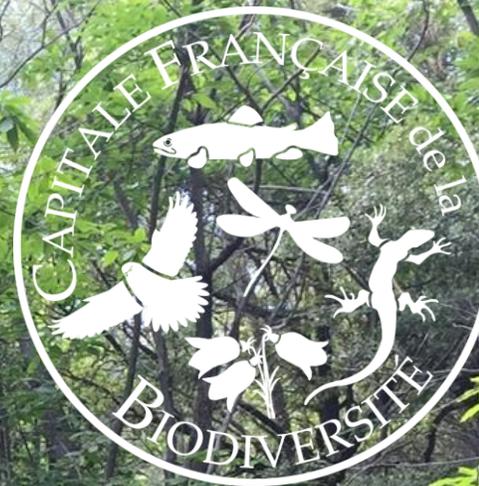


Concours Capitale française de la Biodiversité

Depuis 2010, identifier, valoriser
et diffuser les bonnes pratiques
des communes et intercommunalités

www.capitale-biodiversite.fr



Les agences régionales de la biodiversité





Pourquoi participer ?



Faire connaître les actions exemplaires de son territoire

- ❓ remplir au moins une fiche-action :
- publication dans la base de données du concours
- parution dans le recueil national sur le thème de l'année



RECUEIL D'EXPÉRIENCES

Création de la réserve naturelle de la Prairie du Moulin Joly



Colombes



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : CODEVAM, SEM d'aménagement de la Ville de Colombes
Services de la collectivité associés : Direction de l'Urbanisme, MRU, Direction des Services... [Lire la suite](#)

Mobiliser les acteurs du territoire de Thau autour de la construction d'un réseau d'observation collaboratif et participatif : le "ROL" de Thau



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : SMBT Syndicat Mixte du Bassin de Thau
Services de la collectivité associés : Service espaces naturels
Budget : 180 000 €... [Lire la suite](#)

Rechercher

Titre

Année

- Tout - ▾

Thème de l'action

- Tout - ▾

Catégorie

- Tout - ▾

Prix

- Tout - ▾

Ville

APPLIQUER





Pourquoi participer ?

➔ Faire connaître ses actions exemplaires

➔ **Candidater à un trophée national**

- village (- 2 000 hab.)
- petite ville (-20 000 hab.)
- ville moyenne (-100 000 hab.)
- grande ville (+100 000 hab.)
- Intercommunalité rurale
- Intercommunalité urbaine
- + un porte-étendard toutes catégories = CFB

📄 Renseigner les 3 fiches-actions

📄 Recevoir une visite de terrain



Concours Capitale française de la Biodiversité 2023

Thème : « Arbres & forêts »



Les agences régionales de la biodiversité





Comment participer ?

Pré-requis



La reconnaissance Territoire engagé pour la nature

- Faites l'état de vos pratiques, définissez les projets que vous souhaitez mettre en œuvre, pour **valoriser votre engagement pour l'avenir** (Reconnaissance obtenue ou déposée)

Candidature



Le concours Capitale française de la Biodiversité

- Présentez 1 à 3 actions réalisées sur le thème Arbres & forêts pour **partager et valoriser vos réussites, vos fiertés**



Quand ?



Jusqu'au 31 janvier 2023
Réception des dossiers
de candidature



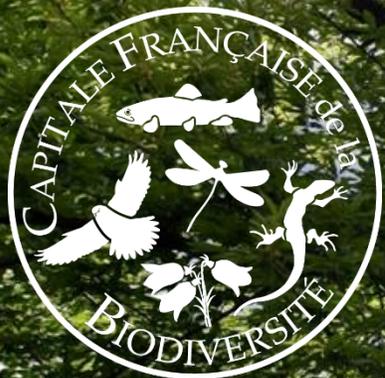
Février-mai 2023
Evaluation des dossiers,
visites et rapports de terrain



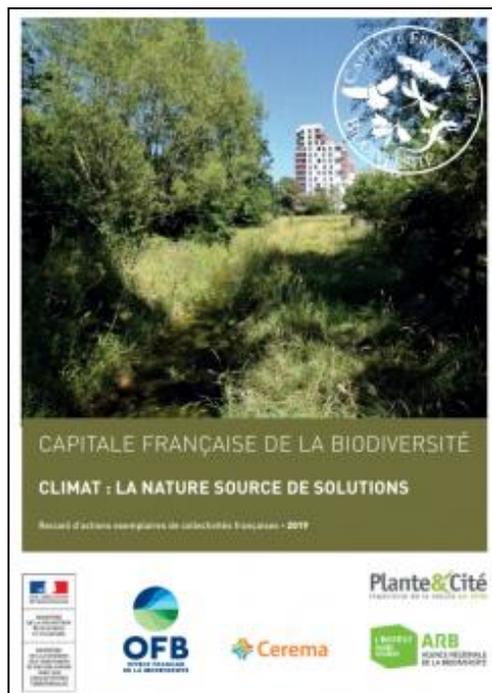
Septembre 2023
Palmarès, remise des
trophées, recueil d'actions



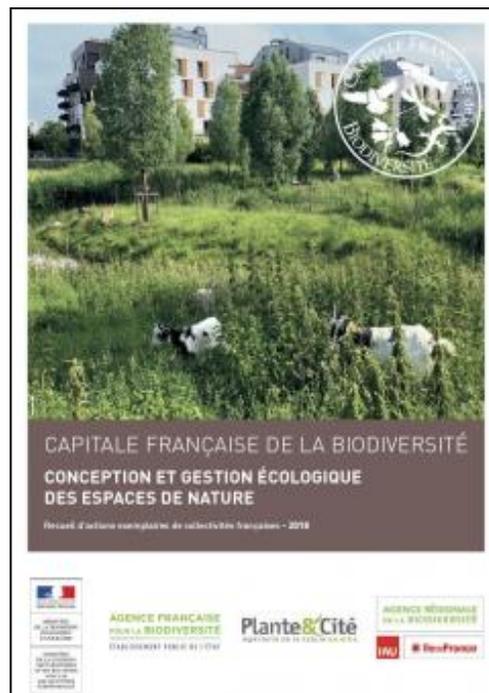
Septembre-décembre 2023
Ateliers
sur le thème 2024



Recueils d'actions



Recueil d'actions | Climat, la nature : source de solutions



Recueil d'actions | Conception et gestion écologique des espaces de nature

**Inspirez-vous
et lancez-vous !**

Téléchargez la brochure sur :
www.capitale-biodiversite.fr



Recueil d'actions | 10 ans du concours



Restez informés



 [Capitale_Biodiv](https://twitter.com/Capitale_Biodiv)

www.capitale-biodiversite.fr

Gilles Lecuir
gilles.lecuir@institutparisregion.fr

Concours Capitale française de la Biodiversité 2023

Thème : « Arbres & forêts »



Les agences régionales de la biodiversité

